

budget dans mon discours. C'est ce que je vais faire, monsieur l'Orateur, ou j'aborderai partiellement du moins certaines questions, mais non sans avoir dit quelques mots de l'amendement et du sous-amendement proposés. Je me demande si le motionnaire de cet amendement le député de Perth et son comotionnaire, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard) ironisaient, car voici ce que dit en effet cet amendement:

Ce gouvernement a misérablement manqué de donner un exemple de responsabilité en refusant de réduire les impôts et en augmentant avec insouciance les dépenses gouvernementales...

Je me demande également si le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles et celui de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qui ont proposé et appuyé le sous-amendement, ont voulu se montrer ironiques en souscrivant à la plus grande partie de l'amendement tout en y ajoutant des moyens de réduire les impôts.

M. Knowles: Nous avons retranché une bonne partie de l'amendement.

M. Olson: Je sais ce que vous avez retranché et ce qui reste de l'amendement. Vous avez supprimé les mots «un exemple de responsabilité en refusant de réduire les impôts» etc., que vous avez remplacés par autre chose. Je signale le fait maintenant parce que je ne puis prendre l'amendement ou le sous-amendement au sérieux. Au cours de la dernière session, chaque fois que la Chambre a été saisie d'une proposition visant à accroître les dépenses du gouvernement fédéral, les porte-parole de ces deux partis ont non seulement approuvé ces dépenses supplémentaires, mais ils ont ajouté presque invariablement: «Cela ne suffit pas. On devrait dépenser davantage». Par euphémisme, je dirai que leur attitude me semble un tantinet hypocrite. Nous ne saurions prendre au sérieux ce genre d'amendement après ce que nous avons vu.

Quant à l'exposé budgétaire, je demanderais au ministre de nous fournir quelques bonnes raisons pour lesquelles il a choisi ce temps-ci pour le faire puisque les modifications aux impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés semblent devoir attendre une étude plus approfondie du rapport de la Commission royale Carter. Cette étude dure depuis près de six ans. Le ministre n'est certes pas prêt à admettre que lui-même, ses conseillers et son parti sont tellement dépourvus d'idées quant à la remise en état de la structure fiscale du Canada que les prévisions budgétaires actuelles ne pouvaient en comprendre même une ébauche?

Le ministre a dit aussi que toutes les modifications tarifaires devront attendre une étude plus approfondie et l'examen des résultats

de la négociation Kennedy. J'avoue qu'il faille prendre un peu plus de temps pour les étudier, vu que cette négociation tarifaire ne s'est terminée que récemment. Toutefois, je répète la question initiale: pourquoi présenter un exposé budgétaire qui annonce essentiellement le renvoi à une date ultérieure des modifications fiscales et tarifaires? Même une des deux modifications fiscales, soit la suppression de la taxe de vente sur les médicaments, n'entrera en vigueur que le 1^{er} septembre, c'est-à-dire dans trois mois.

En présentant le budget le ministre a laissé l'économie canadienne et l'entreprise commerciale du Canada dans une incertitude même encore plus grande qu'auparavant, je crois. Il nous a prévenus que de nombreux changements pourraient être apportés plus tard à l'impôt sur le revenu. Il n'a pas dit cependant à quel moment cela se ferait. Attendra-t-on ces changements avant de lancer certaines entreprises. Il peut s'agir de modifications apportées au coût en capital, aux taux d'impôt sur le revenu, tant des particuliers que des sociétés. Il règne, en conséquence, une incertitude beaucoup plus grande qu'avant. Si ce n'est la coutume de présenter un budget une fois par année, je ne vois pas pourquoi le ministre nous a saisis de celui-ci.

M. Knowles: C'était un sermon et non un exposé budgétaire.

M. Olson: En effet, un sermon ou une conférence, comme vous voudrez. Le ministre aurait dû faire en même temps certaines propositions précises, ou bien attendre qu'il soit prêt à en soumettre. J'aimerais maintenant passer pour un instant à un autre sujet.

• (5.10 p.m.)

L'hon. M. Sharp: J'allais justement demander au député, monsieur l'Orateur, s'il aimait mon sermon ou celui du représentant de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron).

M. Olson: J'allais justement en parler, monsieur l'Orateur. A vrai dire j'ai aimé les deux, mais soit dit en passant il y a certains points dans l'un et l'autre que je n'approuve pas non plus. Je dois dire qu'en ce qui concerne le sermon du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, qui a porté sur les persécutions, les injustices et les autres traitements inhumains infligés aux Juifs et aux Arabes au cours des siècles, je partage son avis jusqu'à un certain point de vue historique. Je dois avouer, cependant, que j'ai aussi été un peu déçu par sa conclusion et par l'attitude qu'il prend en attribuant la responsabilité de cette crise perpétuelle, car je l'ai maintes fois entendu dire que l'on peut et que l'on doit